

Le conseil municipal de BAM s'est réuni le 18 octobre 2016 à 20h30 en Mairie de BROYE.

Etaient présents : GANDRE Gérard ; CERCLEY Jean-François ; DEBAIN Olivier ; VUILLEMOT Geneviève ; VOILLARD Daniel ; SCHATT Alain ; MOUCHOT Gaëlle, ROUX Valérie. CERCLEY Daniel ; MUZARD Régis.

Le Conseil Municipal a débuté sa séance par un tirage au sort pour déterminer un nom d'impasse au lotissement du Port St Pierre, celui-ci s'appellera désormais « Impasse Paul André Gin ».

1/ Eclairage public :

Les travaux envisagés par les services du SIED70 pourront consister en la pose de 35 prises d'illuminations temporaires pour un montant de 10 868.71 €. Le conseil accepte à 9 voix pour et 1 abstention (Mr Schatt Alain)

Ingénierie 70 :

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le changement de tarif revu à la baisse par Ingénierie 70 soit : DP simple de 90€ à 80€, DP avec taxe d'aménagement de 190€ à 170€, Permis de construire de 300€ à 270€.

Exonération T.F. :

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'exonération des taxes foncières pour les abris de jardin, cabanons de moins de 10 m².

2/ Devis barrières grilles de protection :

Barrière autour du monument d'Aubigny (dossier assurance avec Sodramec)

Barrière clôture devant la mairie de Montseugny : Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise SODRAMEC pour un montant de 5 014 TTC.

3/ Affouage 2016/2017 :

Tous les documents seront réunis et communiqués aux affouagistes qui devront impérativement venir s'inscrire en Mairie de Broye avant le 18 novembre 2016. L'affouagiste doit venir avec :

- l'acceptation du règlement
- l'engagement du bénéficiaire complété et signé
- un chèque de 25 € correspondant au tarif de l'affouage 2016-2017 (libellé à l'ordre du trésor public)

L'arrêt de l'abattage des arbres est fixé au 15 avril 2017 et la sortie du bois est limitée au 30 septembre 2017.

Faire pour fin novembre, une demande d'offre pour la vente d'environ 260 m³ de bois

Assiette des coupes 2016 :

L'ONF propose de mettre en vente les parcelles 1j partie, 52aj partie, 44aa, 29p, 21p, 36p, 5p, 16r, 28r moitié, 39r. Le conseil municipal approuve l'assiette des coupes de l'exercice 2017 et accepte à l'unanimité les noms des 3 garants suivant :

- 1^{er} garant : Mr Alain Schatt
- 2^{ème} garant : Mr Jean-François Cercley
- 3^{ème} garant : Mr Régis Muzard.

4/ Cérémonie du 11 novembre 2017 :

Les cérémonies du 11 novembre se dérouleront dans l'ordre suivant :

- 10h30 Broye les Pesmes,
- 11h00 Montseugny,
- 11h30 Aubigney suivi du pot de l'amitié à la salle des fêtes.

5/ Tarif cadeaux des enfants et des anciens :

Le conseil municipal décide d'attribuer la somme de 30€ par enfants pour leur cadeau de Noël. Puis d'allouer un chèque cadeau de Noël de 35 € à utiliser chez Carrefour contact de Pesmes, aux personnes de plus de 75 ans, en résidence principale depuis plus de 6 mois sur la commune.

6/ Divers :

Le repas des anciens de + de 70 ans se tiendra le dimanche 18 décembre 2017 à la salle des fêtes de Broye. Les conseillers municipaux seront invités à ce repas.

Discussion sur l'avenir du bâtiment de la Victorine à Montseugny qui est en mauvais état, réflexion sur la rénovation.

Mise en conformité de la réserve incendie, rue du Port St Pierre : le conseil municipal avait demandé un nouveau devis à l'entreprise Frys, qui est accepté avec 8 voix pour, 1 contre, et une abstention.

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention au Souvenir Français pour un montant de 80 €.

La séance est levée à 23h00

Le Maire,
GANDRE Gérard